

Lot B : Calendrier des paiements - Services de base

No	Livrable / Jalon	Paielement	Montant	Moyen de vérification
A Paiements sur livrables				
A.1	Rapport de démarrage et Plan de travail détaillé: remise de la version finale approuvée	100% de la section 4.1 du bordereau		Validation du rapport complétée selon le processus d'approbation de la section VII.5
A.2	PGESE et PGSSE: remise de la version finale approuvée	100% de la section 1.2 du bordereau + 100% de la section 4.2 du bordereau		Validation du rapport complétée selon le processus d'approbation de la section VII.5
A.3	Rapport de caractérisation environnementale initiale du site (avant exploitation) – Plateforme de stockage et conditionnement des matières dangereuses de Parakou: remise de la version finale approuvée	100% de la section 2.2.1 du bordereau		Validation du rapport complétée selon le processus d'approbation de la section VII.5
A.4	Document d'achèvement des opérations d'élimination de déchets dangereux (ou équivalent dans le cas d'un traitement par recyclage, régénération ou valorisation) : remise de 100% des documents d'achèvement devant être reçus	100% de la section 2.3 du bordereau + 100% de la section 2.4 du bordereau + 100% de la section 3.4 du bordereau		Validation des documents complétée selon le processus d'approbation de la section VII.5 ET Validation par l'ingénieur que 100% des documents d'achèvement devant être reçus ont bien été reçus
A.5	Rapports mensuels : remise de la version finale approuvée	À chaque mois: 100% du prix unitaire mensuel de la section 4.4		Validation du rapport complétée selon le processus d'approbation de la section VII.5
A.7	Rapport de caractérisation environnementale finale du site (après exploitation) – Plateforme de stockage et conditionnement des matières dangereuses de Parakou: remise de la version finale approuvée	100% de la section 2.2.3 du bordereau		Validation du rapport complétée selon le processus d'approbation de la section VII.5
A.9	Rapport final: remise de la version préliminaire	50% de la section 4.5 du bordereau		Accusé de réception du rapport par le MCA-Bénin II
A.10	Rapport final: approbation de la version finale	100% de la section 1.2 du bordereau + 100% de la section 4.5 du bordereau		Validation du rapport complétée selon le processus d'approbation de la section VII.5
B Paiements progressifs en fonction de l'avancement des opérations				
B.1	État d'avancement atteint: 105 transformateurs de ligne et leurs huiles sont <u>au minimum</u> à l'une des trois étapes suivantes selon les résultats de leur diagnostic: a) transformateur en bonne condition, rempli avec huile en bonne condition ou huile neuve, prêt pour remise au propriétaire (SBEE) en état de fonctionner. Dans le cas des transformateurs ayant eu un retrofit avec huile neuve, l'huile vidangée est stockée sécuritairement en fût, en attente d'expédition pour traitement, valorisation ou élimination b) carcasse de transformateur hors d'usage, non contaminé avec PCB, stocké sécuritairement sur le site de la plateforme de Parakou en attente d'expédition pour traitement/élimination, et son huile est stockée sécuritairement en fût, prête pour remise au propriétaire (SBEE) en état de fonctionner OU en attente d'expédition pour traitement, valorisation ou élimination c) carcasse de transformateur hors d'usage, contaminée avec PCB, stocké sécuritairement sur le site de la plateforme de Parakou en attente d'expédition pour traitement/élimination, et son huile contaminée avec PCB est stockée sécuritairement en fût, en attente d'expédition pour traitement, valorisation ou élimination	50% de la section 2.1 du bordereau		Registre des équipements, matières/déchets dangereux et autres déchets confiés à l'Entreprise ET Validation par l'Ingénieur de la conformité du registre avec la réalité ET Validation par l'Ingénieur que les opérations ont été réalisées conformément aux exigences des TDR

No	Livrable / Jalon	Paieiment	Montant	Moyen de vérification
B.2	<p>État d'avancement atteint: il n'y a plus de matières dangereuses à être livrées à la plateforme de Parakou et 100% de la quantité de transformateurs de ligne figurant à la ligne 2.1.1 du bordereau et leurs huiles sont <u>au minimum</u> à l'une des trois étapes suivantes selon les résultats de leur diagnostic:</p> <p>a) transformateur en bonne condition, rempli avec huile en bonne condition ou huile neuve, prêt pour remise au propriétaire (SBEE) en état de fonctionner. Dans le cas des transformateurs ayant eu un retrofit avec huile neuve, l'huile vidangée est stockée sécuritairement en fût, en attente d'expédition pour traitement, valorisation ou élimination</p> <p>b) carcasse de transformateur hors d'usage, non contaminé avec PCB, stocké sécuritairement sur le site de la plateforme de Parakou en attente d'expédition pour traitement/élimination, et son huile est stockée sécuritairement en fût, prête pour remise au propriétaire (SBEE) en état de fonctionner OU en attente d'expédition pour traitement, valorisation ou élimination</p> <p>c) carcasse de transformateur hors d'usage, contaminée avec PCB, stocké sécuritairement sur le site de la plateforme de Parakou en attente d'expédition pour traitement/élimination, et son huile contaminée avec PCB est stockée sécuritairement en fût, en attente d'expédition pour traitement, valorisation ou élimination</p>	50% de la section 2.1 du bordereau		<p>Registre des équipements, matières/déchets dangereux et autres déchets confiés à l'Entreprise</p> <p>ET</p> <p>Validation par l'Ingénieur de la conformité du registre avec la réalité</p> <p>ET</p> <p>Validation par l'Ingénieur que les opérations ont été réalisées conformément aux exigences des TDR</p> <p>ET</p> <p>Validation par l'Ingénieur qu'il n'y a plus de matières dangereuses qui seront livrées à la plateforme de Parakou</p>
B.3	État d'avancement atteint: 50% de la durée figurant à la ligne 2.2.2 du bordereau	50% de la section 2.2.2 du bordereau		Validation par l'Ingénieur de la durée
B.4	État d'avancement atteint: fin de la période d'exploitation (période pendant laquelle les matières/équipements peuvent être réceptionnés sur la plateforme)	50% de la section 2.2.2 du bordereau		Validation par l'Ingénieur de la fin de la période
B.5	État d'avancement atteint: 100% des déchets solides non dangereux ont atteint leur destination finale autorisée pour recyclage, valorisation, ou élimination	<p>100% de la section 2.5.1</p> <p>+</p> <p>100% de la section 2.5.2</p> <p>+</p> <p>100% de la section 3.5</p>		<p>Registres et Bordereaux de suivi/transport</p> <p>ET</p> <p>Validation par l'Ingénieur de la conformité du registre avec la réalité</p> <p>ET</p> <p>Validation par l'Ingénieur que les opérations ont été réalisées conformément aux exigences des TDR</p>